Le 1er juin 1878 nous avions emprunté $8,878,666.66 ou près de neuf millions de piastres, et ce montant était loin d'éteindre toutes les obligations contractées par le cabinet de Boucherville. On voit par le tableau qui précède qu'il faudra dépasser treize millions pour compléter nos chemins de fer et remplir les promesses que la Province a faites à plusieurs compagnies.

Les intérêts sur cette dette, les charges pour son administration et pour le fonds d'amortissement se sont élevés aux sommes suivantes :

| | |
|---|---|
| 1874-75 | $154,666 66 |
| 1875 76 | 254,461 11 |
| 1876 77 | 407,176 01 |
| 1877-78 (1er. mai) | 482,661 92 |
| | 1,298,975 70 |

Si on retranche les charges pour l'administration de la dette et le fonds d'amortissement on constate que nous avons déboursé $1,223,226.45 pour les intérêts seulement.

Voilà un million et un quart qui serait dans le trésor provincial si le cabinet de Boucherville n'eût pas contracté la dette qui pèse sur Province.

Le premier résultat de l'entrée de l'Hon. M. Bachand au ministère des finances fut la réduction du taux de l'intérêt de la dette publique. Dans son exposé budgétaire M. Bachand disait :

Je saisis cette occasion pour donner à l'honorable député de Pontiac l'information qu'il désire obtenir sur cet emprunt. Le seul changement fait dans les conditions de l'opération est le taux de l'intérêt ; c'est-à-dire que le taux a été réduit de 7 à 6 p. 100. On remarquera que je ne parle que pour l'avenir de l'intérêt à 6 p. 100 sur le premier demi million aussi bien que sur le second parce que je ne veux pas que la province paie un intérêt de 7 p. 100. Comme tous l'admettent il est préjudiciable au crédit de la province de payer un intérêt aussi élevé et de plus je doute que nous ayons le droit de payer un taux plus élevé que 6 p. 100.

On voit que le changement de régime faisait renaître la confiance. M. Bachand avait à remplir les obligations contractées par son prédé-